## **Automobile**



Le secteur automobile est en pleine mutation : le produit se transforme - électrification massive des véhicules, développement des véhicules autonomes -, le marché se reconfigure avec l'arrivée de nouveaux acteurs, les méthodes de vente évoluent vers le digital et la vente en ligne, et les réseaux de distribution se restructurent pour s'adapter à ces mouvements de fond. La voiture autonome est déjà sur la route et est équipée d'applications connectées lui permettant d'échanger des données et d'interagir avec d'autres voitures ou avec les interfaces de transport intelligent. L'un des enjeux principaux consiste en la mise en place d'un écosystème fédérateur entre les véhicules connectés, les réseaux de télécommunication et l'infrastructure routière, qui ouvrira la voie à des cas d'usages variés, dans le domaine de la sécurité routière, de l'efficacité du trafic, de la protection environnementale ou du confort des conducteurs.

Face à ces importants changements, constructeurs / importateurs et distributeurs doivent se remettre en cause, s'adapter, innover.

Pour répondre aux diverses problématiques du secteur, Adaltys a constitué une équipe dédiée et expérimentée, qui a une approche transversale des enjeux juridiques, économiques et techniques du secteur.

Les avocats du Cabinet interviennent quotidiennement auprès d'acteurs majeurs dans l'automobile (constructeurs, concessionnaires, distributeurs, opérateurs ou équipementiers télécom, fournisseurs de services, acteurs d'internet, etc.), afin de les conseiller, défendre leurs intérêts et les tenir informés des évolutions législatives et réglementaires du secteur de l'automobile.

Ils sont en mesure d'accompagner les clients à tous les stades d'un projet lié directement ou indirectement au secteur et à les alerter des risques et enjeux, avec toujours le souci d'un conseil personnalisé et pragmatique.

Lien vers notre veille juridique Le Radar:

https://adaltys.com/lettre-dinformation-le-radar-n1/

https://adaltys.com/lettre-dinformation-le-radar-n2/

https://adaltys.com/lettre-dinformation-le-radar-n3/

https://adaltys.com/lettre-dinformation-le-radar-n4/

https://adaltys.com/lettre-dinformation-le-radar-n5/